

Juncker chamboule sa Commission

Le nouveau président de l'exécutif européen innove et surprend avec la répartition des rôles de son équipe.

Le nouveau président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a réservé des surprises ce mercredi sur le coup de midi, lorsqu'il a présenté la répartition des compétences et l'organisation de son équipe de commissaires. Jean-Claude Juncker a d'emblée frappé fort, et habilement. « *Cela n'a pas été facile. C'est plus aisé pour un Premier ministre de gouvernement national, qui peut choisir ses ministres* », remarquait l'ex-chef du gouvernement grand-ducal. Alors que l'identité de ses commissaires ne résulte pas de ses choix, mais de ceux des gouvernements nationaux, la définition et la répartition des compétences étaient quant à elles exclusivement de son ressort. Mais les contraintes étaient nombreuses : les attentes des gouvernements nationaux, les compétences et les ambitions personnelles de leurs commissaires respectifs, et enfin les exigences des grandes familles politiques (conservateurs, socialistes et libéraux), qui plus que jamais

présent d'une façon déterminante dans le nouveau jeu politique européen.

L'innovation majeure réside dans la création de six nouveaux postes de vice-président, qui coordonneront les travaux des commissaires chargés de compétences spécifiques : « *Les uns seront des animateurs d'équipes, et les autres des joueurs de champ* », expliquait de façon imagée Jean-Claude Juncker.

La nouvelle Commission reflète aussi un savant dosage politique : alors que Jean-Claude Juncker est conservateur modéré (PPE), il s'est choisi un socialiste, le Néerlandais Frans Timmermans, comme numéro deux officiel de la Commission, en plus de l'autre numéro deux « officieux » qu'est Federica Mogherini, la socialiste italienne désignée pour succéder à Catherine Ashton comme haute représentante aux Affaires étrangères.

La famille libérale, dont le leader au Parlement européen Guy Verhofstadt veille jalousement

aux intérêts, hérite quant à elle de plusieurs postes clés dans les matières économiques. Dont celui de commissaire au Commerce actuellement occupé par le Belge Karel De Gucht.

Reste maintenant aux commissaires à passer l'examen des auditions au Parlement européen. Ce sera pour fin septembre et début octobre, de façon à ce que, comme le suppose le calendrier officiel, l'Assemblée puisse voter l'investiture en bloc à la nouvelle Commission à la fin du mois d'octobre, pour permettre à celle-ci d'entrer en fonction le 1^{er} novembre.

Les auditions ne seront pas de la sinécure. Notamment pour le Hongrois Navracsics, qui sera en charge entre autres de la Citoyenneté, alors qu'il a été ministre de la Justice du très controversé Viktor Orban. Et pour l'Espagnol Canete, qui avait tenu des propos misogynes lors de la campagne des européennes et qui, prévu à l'Action climatique et à l'Energie, aurait détenu des actifs pétroliers... ■

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION A PRÉSENTÉ SON ÉQUIPE

Juncker a décidé de « Secouer les choses »

- ▶ Un vrai numéro deux.
- ▶ Des vice-présidents qui « animeront » des équipes de commissaires.
- ▶ Jean-Claude Juncker réinvente la structure et le fonctionnement de la Commission européenne.

Le président élu de la Commission européenne a présenté mercredi midi la répartition des compétences de son équipe. « J'ai décidé de secouer un peu les choses quant à l'organisation », a-t-il prévenu. Décodage en quatre leçons du premier acte posé par Jean-Claude Juncker comme patron de l'exécutif bruxellois.

1 Un organigramme qui est un message politique. La seule répartition des compétences de la nouvelle Commission traduit déjà, à la fois ce que seront ses axes stratégiques, et la méthode de travail pour les exécuter. Le message transparaît d'abord dans la création, à côté de la haute représentante pour les Affaires étrangères, vice-présidente d'office, de six postes de vice-présidents qui auront une tâche d'« animateurs d'équipes » coordonnant les travaux de plusieurs commissaires.

La définition de chacun de ces pôles correspond à l'une des priorités annoncées de la Commission Juncker. La « Meilleure régulation » est confiée au vice-président néerlandais Frans Timmermans, bombardé « bras droit » du président avec de larges pouvoirs. Une vice-présidence, attribuée à la Bulgare Kristalina Georgieva, chapeautera le Budget et les Ressources humaines, soit

tous les moyens mis à la disposition de la Commission. La Coordination pour l'Emploi, la Croissance et la Compétitivité, communément considérés comme le défi majeur de l'UE, seront coordonnées par le vice-président finlandais Jirki Katainen. Autre pôle crucial : celui regroupant à la fois les questions financières, l'euro, et les affaires sociales. C'est donc l'ex-Premier ministre letton Dombrovskis qui, à ce titre, cha-

peautera Pierre Moscovici, le nouveau commissaire aux Affaires économiques et financières, jusqu'à présent gendarme de la gouvernance économique, surtout dans l'Eurozone. Le Marché unique numérique, dont la création est considérée comme cruciale pour le développement économique européen, sera coordonné par le vice-président estonien Andrus Ansip. Enfin, la coordination de l'Union énergétique, autre défi majeur à la fois économique et sécuritaire, impliquera à la fois le Climat, l'Energie, ou encore la Science et l'Innovation. Elle est confiée à la vice-présidente slovène Alenka Bratusek.

Outre la création de ces pôles modulables selon les projets (un commissaire pourra être impliqué dans plusieurs groupes), le redécoupage des anciens portefeuilles est aussi parlant. Exemple le plus spectaculaire : l'Action climatique et l'Energie sont désormais liés en un seul portefeuille, confié à l'Espagnol Miguel Arias Canete (une grosse surprise, notamment parce que l'intéressé est considéré proche des milieux pétroliers). Mais l'Environnement est quant à lui regroupé avec la Pêche...

La matière « monétaire » a disparu du portefeuille autrefois détenu par Olli Rehn, repris par Moscovici :

« C'est la Banque centrale européenne qui s'occupe de la politique monétaire », a commenté M. Juncker. Par contre, le Français récupère la fiscalité, un gros enjeu par ces temps de lutte annoncée contre l'évasion fiscale... Enfin, le portefeuille des Affaires intérieures a été rebaptisé « Migration et Affaires intérieures » : cela en dit long sur la priorité que représente l'Immigration...

2 Les vice-présidences : outil d'efficacité ou source de conflits ?

Depuis les derniers élargissements, tout le monde en convenait : la Commission comportait trop de commissaires, se faisant concurrence pour faire passer leurs projets et en faire la publicité. Résultat : une obsession de la régulation, et un brouhaha permanent sur l'action de la Commission. Depuis longtemps circulait l'idée de « clusters », des regroupements de commissaires sous l'autorité de « super-commissaires ». Mais cette idée semblait peu conforme aux traités, et d'ailleurs Jean-Claude Juncker lui-même l'avait rejetée publiquement.

Le système des vice-présidences y ressemble toutefois furieusement. « Les commissaires s'adresseront à leur vice-président avant que leur sujet ne puisse figurer à l'ordre du jour de la Commission », expliquait ce mercredi M. Juncker. *Je veux partager mes pouvoirs avec les vice-présidents, ils seront des filtres entre les commissaires et le président.* Le terme de « filtre » choquera sans doute d'emblée les commissaires, dont l'accès au patron de la Commission paraît désormais limité.

Mais la question plus fondamentale est : de quelle autorité les vice-présidents disposeront-ils pour « coordonner » les commissaires ordi-

naires ? C'est délibérément à des anciens Premiers ministres ou des commissaires déjà expérimentés en affaires européennes que Juncker a confié ces postes, en leur déléguant une part de son autorité. Mais à la différence des commissaires proprement dits qui disposent de leurs administrations (les fameuses directions générales, ou DG), les vice-présidents seront des généraux sans armées : ils passeront par le Secrétariat général, qui chapeaute toute l'administration.

Enfin ce nouveau système, aux objectifs très louables, n'est-il pas programmé pour générer des conflits entre les commissaires et leurs vice-présidents ? Auquel cas, le nouveau président de la Commission se retrouvera rapidement à devoir faire des arbitrages sur des désaccords entre des commissaires et leurs vice-présidents respectifs.

Les questions se concentrent beaucoup sur MM. Dombrovskis et Moscovici. Exemple : si Pierre Moscovici veut proposer d'accorder un délai supplémentaire à la France pour atteindre ses 3 % de déficit, et que le vice-président Dombrovskis y est opposé, qui aura autorité en la matière ? Sachant par ailleurs que toutes les décisions de la Commission sont censées être collégiales, et que chaque commissaire dispose d'une voix, qu'il soit vice-président ou non...

3 L'habileté de Juncker vis-à-vis des États.

Jean-Claude Juncker a visiblement pris le parti de confier certains portefeuilles à des commissaires originaires de pays particulièrement sensibles aux matières correspondantes. Les exemples sont nombreux. La

France, qui milite *mezzo voce* pour un assouplissement de l'orthodoxie budgétaire et avait ouvertement revendiqué cette compétence, a bel et bien obtenu le portefeuille macro-économique pour Pierre Moscovici. Les Pays-Bas font partie des pays qui veulent que la Commission cesse de légiférer à tout va et laisse aux États membres plus de marge de manœuvre : c'est Frans Timmermans qui obtient cette responsabilité, avec autorité sur tous les services ! C'est le Grec Avramopoulos un commissaire du Sud concerné et premier chef par l'immigration, qui a obtenu la Migration et les Affaires intérieures. Le Britannique Jonathan Hill a quant à lui reçu la supervision des marchés financiers et de l'Union bancaire : un cadeau inouï. David Cameron n'en aurait jamais rêvé – pour le Royaume-Uni qui craint pour sa City de Londres. Et enfin, la Belgique est l'un des pays les plus touchés par le dumping social : c'est sa commissaire Marianne Thyssen qui obtient un épais portefeuille de l'Emploi comprenant dans sa dé-

nomination la « Mobilité du travail »...

Interrogé par *Le Soir* sur ces choix Jean-Claude Juncker a entamé sa réponse par une pirouette : « Si vous avez une stratégie, ne la dévoilez pas ! » Mais il n'a pas caché ses intentions : « Il m'a semblé utile que ceux qui connaissent le mieux les problèmes de certains pays viennent de ces pays-là. » Et là, on retrouve le Jean-Claude Juncker vachard : « Vous avez entendu les informations de ce matin (sur l'incapacité de la France à tenir ses engagements de déficit, NDLR). Monsieur Moscovici est bien placé pour résoudre ces problèmes. Et puis nos amis britanniques accepteront le mieux les messages de la Commission s'ils sont exprimés dans la langue de Shakespeare, et la France, lorsqu'ils seront formulés en français. »

Le pari est à la fois douteux, et habile. Douteux, car il a toujours été considéré inapproprié de placer des commissaires dans des situations de conflit entre leur intérêt national et celui de l'Europe. Habile, car, pour s'en tenir à l'exemple de Moscovici, on pense généralement que son portefeuille est un piège : il lui sera difficile, sous peine de perdre sa crédibilité, de trop s'éloigner de l'orthodoxie budgétaire dont le vrai gardien est... l'Allemagne. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

Thyssen Un gros portefeuille de l'Emploi

Jusqu'à mardi soir, les pronostics et les rumeurs attribuaient à la Belge le portefeuille prestigieux de la Concurrence, qui donne à son titulaire un pouvoir presque absolu sur l'approbation des grandes fusions et acquisitions (un portefeuille autrefois assuré par Karel Van Miert). Dès la désignation de Thyssen à la fin du feuilleton rocambolesque que l'on sait, l'entourage de M. Juncker avait laissé entendre que la Belge obtiendrait un « beau portefeuille correspondant à ses compétences économiques ». On avait pensé à la Concurrence, ou au Marché intérieur, un portefeuille doublé de l'Industrie et des PME, finalement échu à la Polonaise Bienkowska, qui sera dès lors en charge de « l'économie réelle ». Mais c'est donc finalement l'Emploi, les Affaires sociales, la Formation et la Mobilité du travail pour Thyssen. « Jean-Claude Juncker a dû opérer des glisse-

ments importants pour lui constituer un si beau portefeuille. Cela n'a pas été facile, vu que

Marianne Thyssen a été désignée si tard par la Belgique », nous indiquait une source européenne.

Ce portefeuille n'a jamais été considéré comme l'un des plus prestigieux. Mercredi midi, Jean-Claude Juncker a souligné le contraire : Marianne Thyssen « aura entre ses mains un très gros portefeuille social ». Elle sera notamment compétente pour la réforme du marché du travail, autrefois menée par le commissaire aux Affaires économiques, et contribuera aussi au Semestre européen, pour ses recommandations sociales. Sachant que la création d'emplois, mais aussi la meilleure intégration des aspects sociaux dans les politiques macro-économiques de l'UE, sont présentés par Jean-Claude Juncker comme une priorité, le job de Marianne Thyssen pourrait gagner en considération et

en poids. Son prédécesseur Laszlo Andor était notoirement impuissant et très peu influent dans la Commission Barroso II. Les compétences et la personnalité très respectée – notamment par Juncker lui-même – de Marianne Thyssen pourraient changer les choses.

Réagissant par voie de communiqué, Madame Thyssen s'est félicitée d'avoir obtenu un poste qui lui permettra de devenir le « visage social » de la Commission européenne. « Au cours des dernières années, l'Europe a mis de l'ordre, notamment dans le secteur bancaire et dans les budgets des États membres. Mais, en dépit de ce que disent souvent les critiques, l'Europe n'est pas en premier lieu préoccupée par les chiffres, mais bien par les gens. La prospérité et le bien-être des Européens sont la première priorité », a-t-elle fait valoir. ■

J.Kz (avec Belga)

EN MARGE

Les surprises du chef**Mogherini au Berlaymont.**

« Sur sa proposition », selon Jean-Claude Juncker, la nouvelle haute représentante aux Affaires étrangères n'occupera pas les bureaux de Catherine Ashton, et s'installera au Berlaymont avec les autres commissaires. Cela tombe bien, le président souhaite qu'elle intègre le « team »...

Un portefeuille innovant pour Oettinger. L'Allemand, commissaire sortant à l'Energie, était censé conserver un gros portefeuille, le même ou le Commerce. Il hérite de l'Economie et de la Société numériques. Un gros projet de développement voulu par Juncker. Mais sans doute pas ce dont rêvait l'Allemagne.

Malmström au Commerce. La commissaire sortante aux Affaires intérieures hérite du portefeuille de Karel De Gucht, donc de la négociation de l'accord de libre-échange avec les États-Unis. Un poste que la famille libérale voulait absolument conserver.

J.KZ

Président

Jean-Claude Juncker, 59 ans, Luxembourg (ex-Premier ministre)

Premier vice-président en charge de la Simplification réglementaire, des Relations inter-institutionnelles, de l'Etat de droit et de la Charte des droits fondamentaux

Frans Timmermans, 53 ans, Pays-Bas (ministre des Affaires étrangères)

Vice-présidente et haute représentante aux Affaires étrangères et à la Sécurité

Federica Mogherini, 41 ans, Italie (ministre des Affaires étrangères)

Vice-présidente en charge du Budget et des Ressources humaines

Kristalina Georgieva, 61 ans, Bulgarie

(commissaire européenne en charge de l'Aide humanitaire)

Vice-présidente en charge de l'Union énergétique

Alenka Bratusek, 44 ans, Slovénie (Première ministre)

Vice-président en charge de l'Emploi, de la Croissance, de l'Investissement et de la Compétitivité

Jyrki Katainen, 42 ans, Finlande (Premier ministre)

Vice-président en charge de l'Euro et du dialogue social

Valdis Dombrovskis, 43 ans, Lettonie (eurodéputé, ex-Premier ministre)

Vice-président en charge du Marché unique numérique

Andrus Ansip, 57 ans, Estonie (eurodéputé, ex-Premier ministre)

Commissaire à la Justice, à la Consommation et à l'Egalité des genres

Vera Jourova, 50 ans, République tchèque (ministre du Développement régional)

Commissaire à l'Economie et à la Société numériques

Gunther Oettinger, 60 ans, Allemagne (commissaire européen à l'Energie)

Commissaire aux Affaires économiques et financières, à la Fiscalité et aux Douanes

Pierre Moscovici, 57 ans, France (ministre des Finances)

Commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales

Marianne Thyssen, 58 ans, Belgique (eurodéputée)

Commissaire à la Politique régionale

Corina Cretu, 47 ans,

Roumanie (eurodéputée)

Commissaire à la Politique de voisinage et aux Négociations d'élargissement

Johannes Hahn, 56 ans, Autriche

(commissaire européen à la Politique régionale)

Commissaire aux migrations et aux Affaires intérieures

Dimitris Avramopoulos, 61 ans, Grèce (ministre de la Défense)

Commissaire à la Santé et à la Sécurité alimentaire

Vytenis Andriukaitis, 63 ans, Lituanie (ministre de la Santé)

Commissaire à la Stabilité financière, aux Services financiers et aux Marchés de capitaux

Jonathan Hill, 54 ans, Royaume-Uni (prés. de la Chambre des Lords)

Commissaire au Marché intérieur, à l'Industrie, à l'Entrepreneuriat et aux PME

Elzbieta Bienkowska, 50 ans, Pologne (vice-Première ministre et min. des Infrastr. et du Développ.)

Commissaire à l'Energie et au Climat

Miguel Arias Cañete, 64 ans, Espagne (eurodéputé, ex-ministre de l'Agriculture)

Commissaire à la Coopération internationale et au Développement

Neven Mimica, 60 ans, Croatie (commissaire européen à la Consommation)

Commissaire à la Concurrence

Margrethe Vestager, 46 ans, Danemark (ministre de l'Economie)

Commissaire aux Transports et à l'Espace

Maros Sefcovic, 48 ans, Slovaquie (vice-président de la Commission européenne, en charge des Relations institut. et de l'Administration)

Commissaire au Commerce

Cecilia Malmström, 46 ans, Suède (commissaire européenne aux Affaires intérieures)

Commissaire à l'Environnement, aux Affaires maritimes et à la Pêche

Karmenu Vella, 64 ans, Malte (ministre du Tourisme)

l'Education, à la Culture, à la Jeunesse et à la Citoyenneté

Tibor Navracsics, 48 ans, Hongrie (ministre des Affaires étrangères)

Commissaire à la Recherche scientifique et à l'Innovation

Carlos Moedas, 44 ans, Portugal (secrétaire d'Etat adjoint au Premier ministre)

Commissaire à l'Agriculture et au Développement rural

Phil Hogan, 54 ans, Irlande (ministre de l'Environnement et des Collectivités locales)

Commissaire à l'Aide humanitaire et à la Gestion des crises

Christos Stylianides, 56 ans, Chypre (eurodéputé, ex-porte-parole du gouvernement)

■ PPE

■ Socialiste

■ Libéral

■ Conservateur britannique

() Fonction précédente